

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 9 novembre 2021

Etaient présents : Les enseignantes : Mmes Costa, Baloup, Bigant, Ramboz, Lardy, Lopes, Héméry, Crasnier, Vilalta, Boulin (directrice)

Associations les Parents de L'Etang : Mmes Barres, Brusset, Houpert, Porta, Facq, Wilquin-Becquet, Ms Clément et Dugas

Association Les Enfants de L'Etang : M. Vittman, Mme Taji

Pour la mairie : Mme Lacheteau, Maire adjointe à l'Education, au Social et aux solidarités

Sont excusés : Mme Ciret, inspectrice de l'Education Nationale, Mme Jourdan (commission éducation), Mme Racine, enseignante- M. Poulbot (DGS de la mairie)

- **Bilan de la rentrée** : la rentrée s'est bien déroulée. Les gestes barrières obligatoires sont bien compris des élèves : port du masque, lavage des mains, limitation du brassage des groupes classes. Les élèves jouent dans la cour par niveau et non plus par classe comme à la fin juin. Des limites sont formalisées dans la cour par de la rubalise.

A la rentrée, le 2 septembre, l'école a accueilli 258 élèves contre 245 l'an passé. Depuis la Toussaint, l'effectif est de 262 pour 10 classes soit 26,2 de moyenne par classe. L'augmentation du nombre des inscriptions a été atténuée par un nombre plus important de départs de l'école pour des raisons multiples. Tous les logements ont été attribués dans la résidence « Clos des Vignes ».

Nous accueillons 2 nouvelles enseignantes, Mme Crasnier, classe de CP et Mme Lopez qui complète les classes de Mmes Racine et Baloup et Boulin. Les élèves de CP sont les plus nombreux : 66 répartis sur 2 classes et demie.

M. le Maire et quelques élus dont Mme Lacheteau sont venus dans chaque classe saluer les élèves et les enseignantes et leur souhaiter une bonne rentrée.

Une réunion d'information en direction des parents a eu lieu dans chaque classe courant septembre. La directrice a accueilli les nouveaux parents qui le souhaitaient, samedi 18 septembre au matin pour une visite de l'école et pour répondre à leurs questions ; Les délégués des associations ont expliqué leur rôle et leurs actions.

- **Adoption du règlement intérieur** :

Il n'a pas varié depuis l'année dernière. Il sera collé dans chaque cahier de correspondance. Les parents doivent le lire et le signer. C'est un document de référence sur l'organisation de l'école et sur les règles à respecter. Le règlement est adopté par le conseil.

- **Présentation du bilan financier de la coopérative scolaire** :

Les comptes ont été présentés pour vérification le 24 septembre, à un parent d'élève délégué. La coopérative scolaire finance principalement les actions éducatives des classes, l'achat de matériels pédagogiques. Elle est alimentée par les dons des familles en début d'année. En sept 2020 les dons étaient de 6000 € soit 24.5 € par enfant en moyenne pour l'année, le bénéfice de la vente des photos et le bénéfice de la fête de l'école et certaines années du marché de Noël. Depuis 2 ans, il n'y a pas eu de fête d'école. Les recettes ont été moins importantes. La crise du Covid nous a aussi limité les projets. Il y avait 2320 € en caisse début septembre 2021. La moyenne des dons cette année est de 20.50 € en moyenne par enfant. Nous payons une cotisation et une assurance à l'occe calculée en fonction du nombre d'élèves soit 591 €.

Sur l'exercice 2020/2021, l'école a acheté pour 1867 € de matériels pédagogiques, dépensé pour 6500 € pour les actions éducatives (sorties, projets...). Les photos ont rapporté 1635 €.

➤ **Les actions pédagogiques engagées pour 2021/2022 :**

Les élèves de la classe de CM2 s'engagent dans un projet autour du thème de « l'arbre dans la ville », avec la réalisation d'un parcours arbres remarquables de L'Etang la ville. Ils utiliseront une application interactive. Un lien sera créé et consultable sur le site de l'école et peut-être sur celui de la mairie. La classe est inscrite au projet e-villes. Avec Mme Lopez, ils étudieront ce thème en sciences, avec des actions autour du jardin pédagogique et de la consommation responsable notamment.

Les classes de CPa-CPb-CP/CE1-CE1/CE2 s'inscrivent dans un projet « classe d'eau » subventionné par le bassin Seine-Normandie, si le projet est accepté. Etude sur une semaine en avril, des différents états de l'eau, l'eau dans la ville et la nature, animaux marins... visite, spectacle et intervenants vont enrichir ce projet.

CE1 et CE2/CM2 : « projet Blob », en lien avec le CNES. Projet qui développe la démarche scientifique et qui a permis de suivre également les expériences menées dans l'espace par T. Pesquet. Projet scientifique qui rayonne sur toute l'école. 4500 classes ont participé à ce projet en France.

La classe de CE1 est inscrite également à partir de janvier au projet académique proposé par l'éducation nationale en partenariat avec le château de Versailles : « De La Fontaine à Molière, l'éveil de l'esprit critique »

L'enseignante poursuit avec sa classe, le projet avec l'association Versailles zéro déchets : récupération de tous les stylos, feutres, tubes de colle usagés...ainsi que les chaussettes. L'ensemble de l'école participe à cette action.

CE2 : Projet de jardinage en lien avec les sciences- Visite du potager du roi à Versailles avec les CM2 également. Travail sur Jean de La Fontaine.

CM1 : projet « Ecole et Cinéma » - Thème : « Nature mon ami » - un film par trimestre en partenariat avec le cinéma de Marly le roi- Projet scrabble- Projet autour du développement durable et le tri des déchets (visite de la déchetterie)

CE1/CE2 : projet de classe de découverte sur la fin de l'année.

CE2/CM2 et CM1/CM2 : projet théâtre en partenariat avec le théâtre de St-Germain en Laye, subventionné par l'Education Nationale- Thème : la Mythologie- représentation le 19 mai- sorties associées à ce projet (Aladin en décembre au théâtre de St-Germain- le Louvre et la Comédie française)

Tous ces projets s'inscrivent dans le projet de territoire qui est en cours d'élaboration et dans lequel la mairie s'inscrit également.

➤ **Les évaluations nationales de CP et CE1 :**

Depuis plusieurs années, les élèves de CP et CE1 passent des évaluations nationales en français et maths, en septembre. Quelques compétences sont moins bien réussies en début de CP : la reconnaissance des lettres, la compréhension de mots, la compréhension d'un texte lu par l'adulte. En maths : repérage sur une droite numérique, les problèmes.

En CE1, en maths, les compétences les moins réussies : représenter les nombres entiers - associer un nombre à une quantité- résolution de problèmes- repérage sur une droite numérique.

Globalement les résultats obtenus par les élèves sont très bons. Ils sont une base de travail pour les enseignantes.

➤ **L'organisation de la natation :**

Les séances ont repris la 2<sup>ème</sup> semaine de septembre pour les CM1 pour un cycle de 8 séances environ. Tous les niveaux sont concernés dans l'année, sauf les CE2. Néanmoins, l'inspection a accepté que les classes à double niveau de CE1/CE2 et CE2/CM2 aillent à la piscine. Les CP iront pendant la 1ère quinzaine de juin, tous les jours pendant 2 semaines (projet « classe bleue »)

➤ **L'organisation des études du soir- goûters des élèves**

Mme Lacheteau rappelle que les élèves de CM1 et CM2 sont à l'étude car le bâtiment de l'accueil de loisirs n'a pas suffisamment d'espace et de salles pour accueillir tous les élèves inscrits en accueil de loisirs à 16h30. L'étude est un service facultatif. Ce sont des études surveillées par des enseignants qui aident le cas échéant. C'est un temps calme qui permet aux élèves de faire leurs devoirs. Les groupes ne dépassent pas 17 élèves, sauf en début d'année. Un 5<sup>ème</sup> groupe est constitué le mardi depuis le 9 novembre.

Seuls les élèves qui sont inscrits à l'étude apportent un goûter qu'ils mangent dans la cour pendant la récréation de 30 min. Ce sont souvent des gâteaux enveloppés, des compotes en gourde. Certains papiers traînent dans la cour, les gourdes sont éclatées parce qu'elles font du bruit mais pulvérisent aussi des restes de compotes. Bien sûr nous expliquons régulièrement les bons gestes et ce sont souvent les mêmes élèves qui se dévouent pour ramasser les déchets des autres. Pour ces raisons, les compotes **ne sont pas idéales** pour ceux qui ne respectent pas les consignes. Les familles sont invitées à réfléchir à des goûters « zéro déchets ».

Mme Lacheteau évoque la refonte du site scolaire qui est en discussion actuellement à la mairie. Des études sont en cours et le 18 et 19 novembre, le recueil des priorités des usagers sera organisé devant l'école.

➤ **Le dépistage à la Covid par test salivaire- semaine du 8 au 12 novembre**

Ce test a été distribué lundi 8 novembre au retour des vacances à chaque enfant. Il n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. Les tests seront réalisés dans les familles et analysés par un laboratoire. Les résultats envoyés directement aux familles. **En cas de positivité, informer l'école le plus rapidement.** Nous savons qu'il y a une reprise épidémique depuis quelques jours, il ne faut pas relâcher les gestes barrières, bien au contraire.

*Depuis ce conseil d'école, 2 cas de covid ont été révélés par les tests salivaires : 2 classes ont fermé pour une semaine : du 15 au 19 novembre (CM1/CM2) et du 16 au 23 novembre (CPb)*

➤ **Aménagement de la cour-plantation d'arbres :**

3 arbres vont être replantés début décembre par les services municipaux. Ils seront plantés à l'emplacement de 3 arbres qui ont été enlevés parce qu'ils étaient malades ou chétifs. 3 Classes vont pouvoir assister à ces plantations et pourront échanger et poser leurs questions aux spécialistes des espaces verts. Cette action enrichit les projets de classe et amorce un réaménagement de la cour.

➤ **Les vêtements oubliés à l'école : organisation pour les récupérer**

15 jours avant les vacances, l'école a mis en place une organisation pour que les vêtements oubliés dans la cour soient ramassés. Les enfants connaissent les lieux où les récupérer dans l'école. Mais certains sont oubliés à la cantine, à l'accueil de loisirs ; **Il est rappelé aux familles de marquer les vêtements de leurs enfants.**

Les vêtements de l'année passée seront remis aux associations de parents qui veulent bien s'en occuper et les donneront à des associations.

➤ **Points divers :**

Mme Boulin remercie la mairie pour le changement des stores et la peinture des structures des préaux. Il reste quelques stores à remplacer pour les salles qui donnent sur la cour du haut.

Le conseil d'école a donné son avis favorable sur l'organisation de la semaine scolaire organisée sur 4 jours. Demande formulée fin août par l'inspection.

L'association des Enfants de L'Etang sollicite la mairie pour l'achat de purificateurs d'air pour les classes. Mme Lacheteau répond qu'une majorité de communes n'ont pas opté pour cette solution. L'aération reste obligatoire dans les classes et à la cantine.

L'association Les parents de l'Etang demande ce qu'il en est de l'enseignement des langues (sondage des familles l'an dernier) - *depuis le conseil, la réponse de l'inspection est qu'il n'y a pas eu de recrutement d'enseignants pour assurer les cours.*

Compte-rendu rédigé par Mme Boulin